



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Psychologue de l'éducation nationale spécialité éducation,
développement et apprentissages (PSYEN/EDA)**

Statut du poste : contractuel de catégorie A

Nature du poste F/H :

Le psychologue de l'Éducation Nationale, est affecté dans une circonscription. Il mobilise ses compétences sous la responsabilité de l'inspectrice de l'éducation nationale de circonscription pour accompagner les équipes pédagogiques afin de **développer l'intérêt et la motivation** des élèves. Il intervient auprès des élèves en difficulté d'apprentissage comme en situation de handicap.

Conditions de recrutement :

Master 2 de psychologie ou tout autre diplôme permettant de faire usage du titre de psychologie et de s'inscrire au concours de PsyEN.

Descriptif du poste :

- Le psychologue de l'éducation nationale aide à comprendre les difficultés d'un enfant et contribue à faire évoluer la situation.
- Il aide à l'analyse de la situation particulière d'un enfant en liaison étroite avec la famille et les enseignants.
- Il réalise des observations, des bilans et des suivis psychologiques, analyse et interprète les données recueillies.
Il mène des entretiens avec l'enfant, les enseignants et avec les parents pour mieux comprendre la situation d'un élève, comprendre ce qui fait obstacle à l'appropriation des apprentissages et rechercher conjointement l'ajustement des conduites pédagogiques et éducatives.
- Il constitue également une ressource et un appui pour l'équipe enseignante dans les relations et les entretiens avec les familles des élèves en difficulté ou en situation de handicap.
- Lorsque cela paraît souhaitable, le psychologue peut conseiller à la famille la consultation d'un service ou d'un spécialiste extérieur à l'école et contribuer, avec l'accord de celle-ci, à la recherche d'une réponse adaptée.

- Avec les enseignants spécialisés, au sein d'un pôle ressource, le psychologue apporte l'appui de ses compétences aux équipes pédagogiques pour les accompagner dans l'aide aux élèves.
- Le psychologue, conjointement avec les enseignants spécialisés des Rased, contribue aussi à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'accompagnement personnalisés (PAP). Il contribue au suivi des projets personnalisés de scolarisation (PPS).

Spécificités du poste :

- Horaires (à temps complet) : 1607 heures annuelles réparties sur les 36 semaines de l'année scolaire réparties comme suit :
 - 24h00 hebdomadaires inscrites dans l'emploi du temps, établi sous la responsabilité de l'inspecteur de l'éducation nationale de circonscription, dédiées à l'exercice de leurs missions.
 - Le temps de travail hebdomadaire restant, comprenant notamment quatre heures hebdomadaires consacrées à l'organisation de leur activité, est laissé sous la responsabilité des agents (secrétariat administratif, tenue des dossiers, rédaction des écrits psychologiques, préparation des bilans et des réunions de synthèse, consultation de documentation professionnelle, activités d'études et de recherche).
- Déplacements nécessaires et défrayés.

Compétences professionnelles souhaitées :**Savoirs, savoir-faire :**

- Connaissance système éducatif.
- Connaissance des fonctions de PsyEN
- Organisation et gestion du temps.
- Technique de conduite d'entretien.
- Capacité à s'exprimer face à un public et à être à l'écoute.
- Capacité à utiliser et interpréter les tests psychométriques.
- Maîtrise des outils de communication numériques.

Savoir-être

- Neutralité, bienveillance face au public.
- Sens relationnel, ouverture d'esprit.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Aptitude à travailler en autonomie et en équipe.
- Réactivité et prise de décision.

Modalités de recrutement

Adresser un dossier de candidature, un CV et une lettre de motivation dans les meilleurs délais à compter de la parution de la présente offre, à l'attention de :

Mme BEHRA, gestionnaire des PsyEN
Pôle RH-DPAE1, Rectorat de l'académie de Strasbourg,
6 rue de la Toussaint 67975 STRASBOURG Cedex 9
03 88 23 34 61

valerie.behra@ac-strasbourg.fr